

VILLE DE MALLEMORT 13370

જ્ જ જ

| ECOLE PRIMAIRE Frédéric Mistral |
|--|
| Ecole d'origine |
| Dossier d'inscription à l'école pour l'enfant |
| Année scolaire 2022 / 2023 |
| Votre enfant va effectuer sa prochaine rentrée en cours élémentaire en septembre à l'école primaire Frédéric Mistral de Mallemort. Afin de procéder à l'inscription administrative, vous devrez vous présenter auprès du Service Education (bureaux situés à côté de l'école F. Mistral) munis des pièces suivantes : |
| L'original et la photocopie du livret de Famille (parents et fratrie) L'original et la photocopie de la page DT Polio du carnet de santé L'original et la photocopie d'un justificatif de domicile (EDF-GDF- Impôts-Facture d'Eau) La demande de dérogation (le cas échéant) |
| Un rendez-vous vous sera donné par le Service Education afin de procéder ensuite, à son admission pédagogique du Directeur de l'école, munis des pièces suivantes : |
| □ Les fiches de renseignements, d'urgence et de liaison destinée aux secours complétées et signées □ L'autorisation droit à l'image complétée et signée □ La photocopie de la page DT Polio du carnet de santé □ Les photocopies du livret de famille □ La photocopie de la dérogation (le cas d'échéant) □ Un certificat de radiation (les cas échéant) □ Une copie de la conclusion du jugement de divorce (les cas échéant) |
| <u>A la rentrée,</u> Vous devrez fournir une attestation d'assurance. |

Merci et bonne rentrée scolaire.